

communiqué de presse

NOUVEL INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION

Comme l'indice suisse, l'indice genevois des prix à la consommation a fait l'objet d'une révision approfondie. Cet indice reflète le mouvement des prix dans le canton de Genève.

Le nouvel indice genevois (septembre 1977 = 100) a été calculé pour la première fois en octobre 1977. Dès lors il remplace l'ancien indice genevois des prix à la consommation (septembre 1966 = 100).

L'indice genevois est construit selon la même structure de consommation que l'indice suisse, il englobe les mêmes postes de dépenses et a un mode de calcul identique. Il permet ainsi de mesurer également les divergences d'évolution des prix entre le canton et l'ensemble du pays. Les prix relevés dans le canton de Genève par le service cantonal de statistique pour le calcul de l'indice genevois sont repris dans le calcul de l'indice suisse avec une pondération de 10%.

Les échantillons de biens et services (plus de 10 000 articles et 15 000 loyers) et l'échantillon des points de vente (environ 250) où les prix sont observés ont été élargis et actualisés afin de refléter l'évolution des structures de la demande et de l'offre depuis 1966, année de base de l'ancien indice genevois.

En octobre, le nouvel indice genevois est resté stable. Son niveau demeure à 100,0 points. Il a enregistré cependant une très légère hausse, inférieure à 0,05%, qui n'apparaît pas dans le résultat publié. Celui-ci est établi avec une décimale après la virgule, ce qui correspond au degré de précision des indices de prix. De septembre à octobre, les prix du groupe "alimentation" ont subi une baisse de 0,5%, ceux du "chauffage" sont restés stables alors que les prix des "transports et communications" ont augmenté de 0,4%. Les six autres groupes de dépense de l'indice genevois n'ont pas fait l'objet de relevé de prix au mois d'octobre.

En raccordant le nouvel indice genevois (septembre 1977 = 100) à l'ancien indice (septembre 1966 = 100), on obtient un indice de 170,3 points en octobre 1977. Celui-ci enregistre une hausse de 1,6% depuis octobre 1976 et de 1,1% depuis le début de l'année. Ces taux d'augmentation sont identiques à ceux mesurés dans l'ensemble du pays.

En fin d'année, lorsque les neuf groupes de dépense auront fait l'objet de relevés de prix, le service cantonal de statistique convoquera une conférence de presse afin de présenter de façon détaillée le nouvel indice genevois des prix à la consommation.

NB : Les tableaux ci-joints présentent les résultats détaillés accompagnés de quelques remarques méthodologiques.

11.11.77



INDICES SUISSE ET GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION (SEPTEMBRE 1977 = 100)

AVERTISSEMENT :

Depuis octobre 1977, les indices suisse et genevois des prix à la consommation sont calculés sur de nouvelles bases : l'échantillon de biens et services est actualisé et élargi, l'échantillon des points de vente où les prix sont observés est renouvelé, la fréquence des observations de prix est accrue, les pondérations des indices partiels sont revues et le mode de calcul est uniformisé.

Les indices suisse et genevois ont une structure et un mode de calcul identiques ; leur différence tient à l'étendue des observations de prix : l'indice genevois mesure l'évolution des prix dans le canton alors que l'indice suisse reflète la variation des prix pour l'ensemble du pays.

Le mois de septembre 1977 est la période de référence de ces nouveaux indices.

Le tableau ci-dessous présente les résultats mensuels des nouveaux indices genevois et suisse des prix à la consommation. Bien que calculés de façon plus fine, ceux-ci sont publiés avec une décimale après la virgule, ce qui correspond au degré de précision des indices de prix.

Les indices généraux suisse et genevois et les indices partiels genevois sont publiés dans les deux tableaux suivants comme précédemment. Ils sont obtenus par raccordement pour les trois derniers mois de l'année : les niveaux atteints en septembre 1977 par les anciens indices sont multipliés par les valeurs des nouveaux indices calculés avec deux décimales après la virgule. Bien que scientifiquement contestable, le raccordement des indices a pour but, en prolongeant les séries jusqu'à fin 1977, de permettre des comparaisons chronologiques.

Indices des prix à la consommation (septembre 1977 = 100)									
GROUPES DE DEPENSE		GENEVE				SUISSE			
		sept.	oct.	nov.	déc.	sept.	oct.	nov.	déc.
INDICES PARTIELS	PONDERATION	1977				1977			
ALIMENTATION	20 %	100,0	99,9	100,5		100,0	100,6	100,2	
BOISSONS ET TABACS	5 %	100,0	100,0*	100,3		100,0	100,0*	100,3	
HABILLEMENT	8 %	100,0	100,0*	100,0*		100,0	100,0*	100,0*	
LOYER	19 %	100,0	100,0*	101,0		100,0	100,0*	99,9	
CHAUFFAGE ET ECLAIRAGE	4 %	100,0	100,0	98,3		100,0	99,6	98,3	
AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DU LOGEMENT	7 %	100,0	100,0*	100,0*		100,0	100,0*	100,0*	
TRANSPORTS	15 %	100,0	100,4	100,3		100,0	100,4	100,4	
SANTE ET SOINS PERSONNELS	7 %	100,0	100,0*	100,0*		100,0	100,7	100,7*	
INSTRUCTION ET LOISIRS	15 %	100,0	100,0*	100,4		100,0	100,0*	100,3	
INDICE GENERAL	100 %	100,0	100,0	100,4		100,0	100,2	100,1	

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION (SEPTEMBRE 1966 = 100)

INDICES PARTIELS	1 9 7 6						1 9 7 7											
	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct. ¹⁾	nov. ¹⁾	déc. ¹⁾
ALIMENTATION	148,5	150,4	149,1	149,6	150,2	150,6	151,3	151,0	150,1	150,3	149,6	153,0	153,0	153,2	152,5	152,4	153,3	
BOISSONS ET TABACS	153,0	152,9	152,9	152,9	153,3	153,3	153,3	156,0	156,0	156,0	156,6	156,6	156,6	156,5	156,5	156,5	157,0	
HABILLEMENT	155,5	155,5	156,6	156,6	156,6	156,5	156,5	156,5	157,5	157,5	157,5	157,9	157,9	157,9	160,0	160,0	160,0	
LOYER	209,5	209,5	209,5	209,5	212,3	212,3	212,3	212,3	212,3	212,3	214,2	214,2	214,2	214,2	214,2	214,2	216,4	
CHAUFFAGE ET ECLAIRAGE	201,0	201,3	202,9	202,9	202,0	202,8	206,3	209,4	206,2	207,7	206,5	207,4	206,8	205,3	205,0	205,0	201,5	
AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DU LOGEMENT	139,5	139,5	140,1	140,2	140,2	140,2	140,2	140,2	140,3	140,4	140,4	140,4	140,4	140,4	141,1	141,1	141,1	
TRANSPORTS	172,3	171,8	171,3	174,5	174,4	174,3	174,4	174,6	174,5	174,4	174,4	174,4	173,7	173,7	173,5	174,2	174,0	
SANTE ET SOINS PERSONNELS	171,2	171,2	172,4	172,4	172,4	172,4	172,4	172,4	174,8	174,8	174,8	174,8	174,8	174,8	175,3	175,3	175,3	
INSTRUCTION ET LOISIRS	159,1	159,4	159,4	159,0	158,4	158,4	158,4	157,0	157,0	156,8	157,4	157,4	157,4	157,2	157,2	157,2	157,8	
INDICE GENERAL	166,8	167,4	167,3	167,7	168,3	168,4	168,9 ¹⁾	169,1	168,9	169,0	169,1	170,3	170,2	170,1	170,2	170,3	170,8	
AUGMENTATION EN %																		
- PAR RAPPORT AU MOIS PRECEDENT	0,2	0,4	-0,1	0,2	0,4	0,1	0,3	0,1	-0,1	0,1	0,1	0,7	-0,1	-0,1	0,1	0,1	0,3	
- PAR RAPPORT AU MOIS CORRESPONDANT DE L'ANNEE PRECEDENTE	2,0	1,8	1,6	1,7	1,6	1,8	1,3	1,6	1,7	1,8	1,8	2,3	2,0	1,6	1,7	1,6	1,5	
- DEPUIS LE 1er. JANVIER 1977							0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	1,1	1,1	1,0	1,1	1,1	1,4	

1) Raccordement du nouvel indice genevois des prix à la consommation (septembre 1977 = 100) et des indices partiels avec l'ancien indice genevois (septembre 1966 = 100).

INDICE S U I S S E DES PRIX A LA CONSOMMATION (SEPTEMBRE 1966 = 100)																		
INDICES PARTIELS	1 9 7 6						1 9 7 7											
	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct. ¹⁾	nov. ¹⁾	déc. ¹⁾
ALIMENTATION	149,6	151,6	149,8	150,3	150,9	151,4	151,7	151,4	150,3	150,3	149,5	152,9	153,2	153,5	152,9	.	.	
BOISSONS ET TABACS	149,8	149,6	149,6	149,6	149,7	149,7	149,7	151,7	151,7	151,7	152,4	152,4	152,4	152,2	152,2	.	.	
HABILLEMENT	155,0	155,0	155,4	155,4	155,4	155,7	155,7	155,7	156,5	156,5	156,5	156,8	156,8	156,8	158,1	.	.	
LOYER	202,8	202,8	202,8	202,8	204,2	204,2	204,2	204,2	204,2	204,2	205,0	205,0	205,0	205,0	205,0	.	.	
CHAUFFAGE ET ECLAIRAGE	203,1	203,7	205,7	205,3	203,1	205,7	209,5	211,1	209,0	211,3	211,1	210,7	210,0	208,8	208,2	.	.	
AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DU LOGEMENT	140,7	140,7	140,4	140,5	140,5	140,5	140,5	140,4	140,6	140,9	140,9	140,9	140,9	140,9	141,4	.	.	
TRANSPORTS	170,7	170,4	170,0	173,1	173,2	173,1	173,3	173,3	173,2	173,1	173,3	173,2	173,9	173,8	174,0	.	.	
SANTE ET SOINS PERSONNELS	174,4	174,4	175,0	175,2	175,2	175,2	175,2	175,2	176,1	176,3	176,3	176,3	176,3	176,3	176,9	.	.	
INSTRUCTION ET LOISIRS	154,4	154,5	154,5	154,0	153,4	153,4	153,4	153,9	153,9	153,7	154,3	154,3	154,3	154,8	154,8	.	.	
INDICE GENERAL	165,8	166,4	166,0	166,4	166,7	167,1	167,4	167,5	167,2	167,4	167,3	168,4	168,5	168,5	168,6	169,0	168,8	
INDICE GENERAL SUR BASE AOUT 1939 = 100	374,5	375,9	375,0	375,9	376,6	377,5	378,2	378,4	377,7	378,2	377,9	380,4	380,6	380,6	380,9	381,8	381,3	
AUGMENTATION EN % - PAR RAPPORT AU MOIS PRECEDENT	0,2	0,4	-0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	-0,2	0,1	-0,1	0,7	0,1	0	0,1	0,2	-0,1	
- PAR RAPPORT AU MOIS CORRESPONDANT DE L'ANNEE PRECEDENTE	1,5	1,5	0,9	1,0	0,9	1,3	0,9	1,0	1,0	1,1	1,3	1,8	1,6	1,3	1,6	1,6	1,3	
- DEPUIS LE 1er. janvier 1977	0,5	0,8	0,6	0,8	1,0	1,3	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,8	0,8	0,8	0,9	1,1	0,8	

1) Raccordement du nouvel indice suisse des prix à la consommation (septembre 1977 = 100) à l'ancien indice général (septembre 1966 = 100).

Pour l'indice suisse, les indices partiels ne sont pas calculés.